



## ATELIERS DE LA REUNION DE DISSEMINATION DU KTC SFAX

Sfax, 3 juillet de 2013

### ATELIER 3: OUTILS DE MISE EN OUVRE ET OUTILS DE SUIVI

**Mise en contexte et Animateur:** Adel Saïdi (Expert International)

#### Objectifs du travail de groupe:

- Systématiser les modalités de mise en œuvre et les outils de suivi des stratégies de développement urbain, harmoniser les approches.
- Modalités de mise en œuvre : quelle type de gouvernance, quelles institutions à mettre en place, quelle réglementation à mettre en place, quel processus de planification à utiliser, quelles ressources humaines à mobiliser, déconcentration-décentralisation, relations entre Etat et Collectivités locales, intercommunalité, mise en place d'une structure ad hoc (organe de coordination, engagement des acteurs (société civile, agents économiques, acteurs politiques), mobilisation et plaidoyer pour la mobilisation du financement ;
- Outils de suivi : institutionnalisation du suivi, Tableau de bord (indicateurs de suivi), Observatoire, réunions techniques de suivi, Plan programme, Contrat, feuille de route, planning, mission d'évaluation (à mi-parcours et globale)

#### Assistant:

- Oriol Barba (AMB. Barcelone, Espagne)
- Mr Khaled Cheker (Association Amis des oiseaux)
- Mr Khaled Abdessalem (Municipalité de Sousse)
- Mm Maryse Gautier (CMI)
- Ms Imen Kessentini (Association les aventurier)
- Mr Maher Smaoui (Municipalité de Sfax)
- Mm Salwa Kammoun (Municipalité de Sfax)
- Mr Monjed Mzid (Sfax)
- Mr Ali Kammoun (Municipalité de Sfax)

#### Conclusions principales et questions clés

La mise en œuvre présente une série de défis :



- Quel type de gouvernance.
- Quelles institutions.
- Quelle réglementation → besoin d'une nouvelle loi cadre.
- Quel processus.
- Quelles ressources humaines.

En ce qui concerne les outils de suivi, on trouve les défis suivants :

- L'institutionnalisation du suivi (création d'un Bureau de Développement Locale, BDL), qui doit signifier un point de rencontre des institutions de la ville.
- Quel type d'indicateurs (pas nécessaire d'aller sur des indicateurs complexes).
- Besoin d'information fluide entre les acteurs.
- L'importance d'un observatoire/contrat/feuille de route.

## Solutions clés et bonnes pratiques

Les institutions locales doit adapter sa structure pour participer de la mise en œuvre. Ça pourrait être le cas de la Caisse des Prêts pour les Collectivités Locales qui pourrait évoluer vers une banque de développement locale. Ces acteurs doit être proactifs dans ce processus d'adaptation.

La feuille de route de suivi et mise en œuvre doit commencer pendant l'élaboration de la stratégie et non pas à la fin du processus.

C'est important de choisir 1 ou 2 projets qui aient un impact direct et visible sur les citoyens pour donner de la visibilité à la stratégie.

Pour le suivi, c'est important d'avoir un bilan sur les projets qu'on a développé depuis l'élaboration de la stratégie, même s'ils étaient prévus dans la stratégie comme s'ils ont été développés en parallèle.

Dans les plans métropolitains, comme celui du Grand Sfax, c'est important de corriger les déséquilibres entre la ville grande et les autres, pour garantir une implémentation réussie.

Dans l'implémentation des projets, c'est important de changer le « comment » on doit les mettre en œuvre. La stratégie doit comporter un changement sur l'approche aux problèmes de la ville et pas seulement l'identification de ces problèmes.

Si le contexte a changé significativement, comme c'est le cas de Sfax et la Tunisie en général, ça peut être intéressant de mettre au jour la stratégie.



Ci-joint, quelques autres idées :

Pour la mise en œuvre :

- Il faut régler le problème de ressources humaines. Mettre en place un personnel adéquat qui sache mener des projets, faire le plaidoyer, chercher le financement, négocier avec les partenaires et vendre. Les communes sont « formatées » pour avoir un personnel classique d'administrateurs ou d'ingénieurs. Il faut une nouvelle génération de cadres pour mener à bien les stratégies de développement urbain.
- Il faut régler au préalable les questions réglementaire et juridique. Il faut donner les moyens aux communes de jouer pleinement leur rôle comme acteur fondamental dans le développement local
- Il faut aller plus loin dans les questions de décentralisation, cela suppose un transfert de compétences qui va des questions basiques comme l'autonomie dans le recrutement du personnel jusqu'au domaine de la fiscalité.

Pour le suivi, il est important :

- de se doter d'un plan d'action ou d'une feuille de route qui est doit être conçue comme un cadre de référence.
- Le suivi peut évoluer vers d'autres plus formes plus sophistiquées comme la mise en place d'un observatoire qui sur la base d'une batterie d'indicateurs pour suivre de manière objective la mise en œuvre de la stratégie
- Institutionnaliser le suivi : l'évaluation et le suivi doivent être des fonctions « normales » dans le travail des communes